

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 25 ET 26 OCTOBRE 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

MODERNISATION DE LA HALTE FERROVIAIRE DE CASATORRA

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée de Corse le présent rapport relatif au programme d'aménagement de la halte ferroviaire de Casatorra sur la commune de Bigulia.

I. Présentation de l'opération

La Collectivité de Corse, propriétaire du réseau ferré a programmé dans le cadre du plan pluri annuel d'investissement 2017-2026 et de la programmation FEDER 2014-2020, la modernisation de 8 haltes périurbaines situées entre Bastia et Casamozza.

Conformément à la délibération n° 13/155 AC en date du 25 juillet 2013, cinq gares ont fait l'objet de travaux de modernisation : Bassanese, Ceppe, Lucciana, Lucciana Complexe sportif, Borgu ; la sixième gare, celle de Furiani, sera modernisée avec l'installation d'un souterrain permettant de garantir une traversée sécurisée de la voie ferrée les soirs de matchs et d'éviter par la même les coupures de circulation. Cette opération est programmée en 2019.

En accord avec la SAEML CFC , il a été décidé de retenir les deux gares complémentaires suivantes afin de respecter l'objectif du cadre de performance fixé par l'Europe (8 gares à aménager).

- La halte de Casatorra qui est située à proximité du carrefour routier ;
- La halte de Montesoru, 2^{ème} phase. Il s'agira de la mise en accessibilité de la halte côté Est par rapport à la RT. La modernisation des accès sera la prochaine étape.

L'objet de ce rapport est de vous présenter le projet de la halte de Casatorra dont le niveau d'études permet une programmation en COREPA. La halte de Montesoru fera l'objet d'un prochain rapport.

I. Présentation de la halte de Casatorra

- Etat existant :

La halte est localisée sur la commune de Bastia. Elle ne dispose ni d'un quai aux normes ni d'un éclairage et ni de parkings ou d'accès.

- Etat projeté :

Le projet prévoit la reconstruction d'un quai de 65m de long pour 3,50 mètres de large incluant un abri pour les voyageurs, du mobilier urbain, des candélabres, des balises sonores , la création d'un passage à niveau piéton en extrémité du quai et la recomposition de chaussée et trottoirs attenants..

Compte tenu des espaces disponibles, il est prévu la création de 8 places de parking dont 1 PMR. Conformément aux prescriptions du schéma directeur d'accessibilité, l'accès à cette halte se fera en pleine autonomie.

L'estimation du coût des travaux HT est de 500 000 € HT.

II. Enveloppe budgétaire de l'opération

L'estimation des études et des travaux de l'opération s'établit comme suit : (en €)

	Estimation HT	TVA	Estimation TTC
Halte de CASATORRA			
Montants travaux	442 000	10 %	486 200
Études (maitrise d'œuvre, CSPS, études géotechniques etc...)	52 000	20 %	62 400
Acquisition foncière	1000	20 %	1 200
Publicité, communication	5 000	20 %	6 000
Imprévus provisions révisions de prix			
Totaux	500 000		555 800

L'opération sera financée sur l'opération n° 36, AP n° 1151CK036.

III. Organisation et avancement de l'opération

	Estimation HT	Part CDC HT (40 %)	Part Europe HT (60 %)
Total	500 000 €	200 000 €	300 000 €

IV. Synthèse

Je propose donc à l'Assemblée de Corse :

- D'approuver le principe et les caractéristiques du programme d'aménagement de la halte de Casatorra.
- De m'autoriser à solliciter une subvention au titre du PO FEDER d'un montant de 300 000 € HT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.